

Envoyé en préfecture le 27/04/2022

Recu en préfecture le 27/04/2022

SLOW

Affiché le

ID: 059-245900758-20220412-2022D046-BF



DÉPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 12 avril 2022

L'an deux mille-vingt-deux, le 12 avril à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 6 avril 2022.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 33 Nombre de pouvoirs : 8 Nombre de votants : 41

Etaient présent(e)s:

Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M.BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe, Mme BOULENGER Delphine, M. BROUTEELE Philippe, Mme DE SWARTE Marie-Dominique, M.DEHAENE Michel, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DUHAYON Monique, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LAPIERRE Julien, M.LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.RAVET Pierre-Luc, M.SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.THOREZ Jean-Claude, M.VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Absents excusés :

Mme BERTRAND Dorothée, procuration à Mme DUHAYON Monique, Mme BROUARD Bénédicte, procuration à M.PRUVOST Philippe, Mme DEBAISIEUX Nathalie, procuration à M.MOUQUET Denis, M.DELABRE Aimé, procuration à M.VANECLOO Serge, M.FICHEUX Bruno, procuration à M.DEHAENE Michel, M.HENNEON François-Xavier, procuration à M.DEHAENE Michel, M.PARENT Michael, procuration à M. HURLUS Jacques, Mme VILLE Augustine, procuration à Mme DUHAYON Monique.

Absente:

Mme LORPHELIN Martine.

Secrétaire de séance : M.PRUVOST Philippe.

Envoyé en préfecture le 27/04/2022

Reçu en préfecture le 27/04/2022

Affiché le

ID: 059-245900758-20220412-2022D046-BF

2022D046 - Finances, Mutualisation, Transferts De Charges - Budget Général, adoption du compte administratif 2021.

Le Vice-Président expose au Conseil :

Monsieur le Président ayant quitté la salle, le Conseil communautaire sous la présidence de Monsieur le 1^{er} Vice-président aux finances, délibérant sur le Compte Administratif 2021, joint en annexe de ce dossier de synthèse, dressé par Monsieur Jacques Hurlus, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

1°/ Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi en euros :

| Investissement | Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2020 17 677 144,45 | Part affectée à l'investissement 2021 | Résultat de l'exercice 2021 | Résultat de clôture 2021 |
|----------------|--|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Fonctionnement | 21 635 895,48 | 2 851 143,91 | | 13 615 017,66 |
| TOTAL | 39 313 039,93 | 2 851 143,91 | 2 825 742,44 - 1 236 384,35 | 21 610 494,01 35 225 511,67 |

Le Sipal n'ayant pas été intégré par la Communauté de communes Flandre Lys, une discordance de 3 305.26 € figure entre le compte administratif et le compte de gestion du budget général, lequel présente le tableau suivant :

| | Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2020 | Part affectée à l'investissement 2021 | Résultat de l'exercice 2021 | Résultat de clôture 2021 |
|----------------|--|---|-----------------------------------|-----------------------------|
| Investissement | 17 677 144,45 | | -4 062 126.76 | 13 615 017,66 |
| Fonctionnement | 21 639 200,74 | Total Section by Sectional World | 2 825 742,44 | 21 613 799,27 |
| TOTAL | 39 316 345,19 | | | 35 228 816,93 |

Envoyé en préfecture le 27/04/2022

Reçu en préfecture le 27/04/2022

Affiché le

ID: 059-245900758-20220412-2022D046-BF

Pour information, le montant des restes à réaliser 2021 qui seront repris au BP 2022 s'élèvent à :

• en dépenses :

• au chapitre 20 : 115 720€

• au chapitre 204 : 6 299 412,69€

• au chapitre 21 : 261 177,57€

au chapitre 23 : 3 898 719,86€

en recettes :

o au chapitre 13 : 691 558,32€

2°/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (33 voix POUR, 6 absentions) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,

Fait à la CCFL,

Le Premier Vice-Pré

Philippe MAHIEU